

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00
Télécopie 04 37 37 60 60

Culture générale littéraire et artistique

Oral

Toutes séries

L'épreuve de culture générale est une épreuve souvent redoutée dans la mesure où elle confronte les candidats à des questions qui n'ont pas fait l'objet d'enseignements spécifiques. Arbitraire des sujets, loterie extravagante, exigences démesurées des jurys par rapport à ce que peuvent connaître des jeunes gens d'une vingtaine d'années figurent parmi les craintes les plus fréquemment exprimées.

Rappelons cependant en préambule que cette épreuve ne vise en aucun cas à « piéger » quiconque. Quel en serait l'intérêt ? Il importe au contraire de prendre conscience de ce que cette épreuve vise simplement à favoriser l'expression d'une culture personnelle authentique, sous la forme d'un exposé relativement bref du candidat (une dizaine de minutes) et prolongé par un échange sans arrière-pensées avec le jury. Celui-ci reste avant tout curieux des formes et de l'étendue des savoirs personnels, et soucieux d'aider les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'expression de leur pensée, au-delà de l'inquiétude ou du stress naturels que peuvent susciter tout concours et tout oral en particulier. On ne s'étonnera donc pas de voir dans les différents jurys les notes monter au plus haut afin de récompenser des prestations impressionnantes d'intelligence et de sensibilité, de celles qui donnent l'envie de retourner vers les œuvres évoquées, ou font simplement regretter la fin de l'entretien.

De ce point de vue, la variété des sujets est davantage à prendre pour un atout que pour une difficulté supplémentaire. Depuis plusieurs années maintenant, les candidats peuvent privilégier un domaine en particulier : littérature, musique, études cinématographiques, études théâtrales, histoire des arts. A l'intérieur de chaque domaine, ils disposent d'un choix entre trois sujets.

Les sujets de type 1 sont en règle générale centrés sur une œuvre précise, invitant le candidat à l'étude d'un thème, (« L'eau dans une œuvre poétique » ; « La duplicité dans une œuvre littéraire de votre choix » ; « L'amitié dans une œuvre de votre choix » ; « Les ruines dans une œuvre de votre choix ») ; d'une figure (« le séducteur dans une œuvre de votre choix » ; « 'l'autre' dans une œuvre de votre choix »), d'une œuvre (« *Robinson Crusoe* »), d'un style, d'un genre, ou d'un mouvement (« un recueil poétique de votre choix » ; « l'adaptation au cinéma d'une œuvre de votre choix » ; « un roman d'apprentissage, « une autobiographie ») ou enfin d'un auteur au travers d'une œuvre librement choisie (« une œuvre de Victor Hugo »).

Les sujets de type 2 sont les plus techniques, car ils portent sur des notions spécifiques au domaine choisi, qu'elles soient prises isolément ou considérées au sein d'un rapport avec d'autres notions : « l'alexandrin » ; « le style indirect » ; « le grotesque » ; « l'allégorie » ; « le tombeau (comme genre poétique) » ; « la catharsis » ; « la typographie » ; « la basse continue » ; « le romantisme anglais » ; « le rideau ».

Les sujets de type 3, enfin, sont les plus variés. Plus généraux, embrassant davantage dans leur formulation, (« pourquoi aller au théâtre ? » ; « texte et image » ; « paroles et musique » ; « le travail de l'écriture »), ils peuvent évoluer depuis des sujets de type 2 portant sur des notions (« le manuscrit ») à des citations d'auteurs : « Ce sont les petits détails qui donnent la vraisemblance, et la vraisemblance rend les mensonges sans conséquence, en ôtant le désir de les vérifier (Laclos) » ; « Il ne fallait pas embraser le cœur de la nuit. Il fallait que l'obscur fût maître où se cisèle la rosée du matin (René Char) » ; « Il faut n'appeler SCIENCE : que *l'ensemble des recettes qui réussissent toujours*. Tout le reste est littérature (P. Valéry) » ; « Une œuvre doit porter en elle-même sa signification entière et l'imposer au spectateur avant même qu'il en connaisse le sujet (H. Matisse) ».

Une telle variété peut donc surprendre, mais elle est conçue dans le souci d'une réelle équité entre les candidats, la diversité permettant à chacun de trouver un sujet qui lui convienne au mieux. De plus, elle permet de doser la difficulté des sujets : si l'un des sujets parfois est plus difficile ou plus étroit dans son acception, il sera contrebalancé par l'un ou l'autre des deux sujets restants.

Le choix de la question est donc déterminant, et l'on ne saurait que trop recommander aux candidats de ne pas se précipiter sur un sujet qui semble rappeler ce qui a été étudié en classe. Il se révèle souvent en fin de compte qu'au-delà de quelques banalités, l'exposé tourne court. Il ne faut pas davantage chercher à plaquer une fiche toute prête sur n'importe quel sujet car c'est souvent le meilleur moyen de ne pas traiter la question dans son libellé précis. S'il ne faut pas se réfugier dans une œuvre déjà étudiée avec le risque inhérent d'un hors sujet, il ne faut évidemment pas non plus traiter le sujet à l'égard duquel on n'aura aucune compétence, ou qui donnera lieu à un délayage consternant et sanctionné comme tel. Mieux vaut donc alors se risquer sur un sujet de type 3 en le traitant comme un sujet de dissertation générale.

Il importe bien plutôt de faire preuve de rapidité afin de mobiliser une mémoire et un esprit de synthèse personnels, nourris de tout ce qui a été lu, vu, travaillé, discuté tout du long du cursus antérieur. Rappelons une fois encore qu'il s'agit d'une épreuve de « culture générale », et non d'un « contrôle de connaissances » et qu'une telle épreuve est le meilleur moyen d'évaluer les capacités du candidat à utiliser les éléments acquis par lui-même ou avec ses maîtres. Mais une telle épreuve se prépare également : au-delà des cours de littérature, d'histoire ou de philosophie, chacun doit travailler à combler les lacunes dont il est conscient et à construire les cadres sur lesquels repose toute approche globale de ce qu'il est convenu d'appeler « humanités ». Aller au musée, au théâtre, au cinéma, au concert, lire, bien sûr, mais aussi s'attacher à réfléchir, y compris en s'appuyant sur tout ce qui permet de donner une assise plus rigoureuse à une pensée : critique, psychanalyse, linguistique, histoire des idées ou de la littérature.

Les sujets de type 1, particulièrement, requièrent une connaissance précise de l'œuvre choisie, et une mise en relation judicieuse avec le sujet. Peu importe que cette œuvre appartienne au canon ou qu'elle soit considérée comme mineure, du moment qu'au travers de la lecture qui en est faite, apparaissent clairement tant les raisons pour lesquelles le candidat l'a choisie, qu'un éclairage pertinent du texte perçu au travers d'un tel prisme. Un sujet centré sur un auteur imposera toutefois une certaine ampleur dans son traitement, en permettant une mise en relation avec un contexte historique, idéologique, ou artistique. Un sujet plus conceptuel, de la même manière, obligera à un élargissement évident : Ruy Blas, choisi à raison comme le prototype d'un « grand héros romantique », n'a malheureusement permis aucune réflexion réelle sur le concept même, donnant simplement lieu à un inventaire thématique (Ruy Blas comme représentant du peuple, révolté contre l'ordre existant) qui revenait à une mauvaise paraphrase de la pièce.

Un sujet centré sur une étude thématique, quant à lui, ne doit pas se confondre avec une œuvre dans laquelle apparaît ce thème de façon incidente, mais il faut pouvoir l'aborder toute entière en la reconstruisant autour de lui. *Le Château* de Kafka, pour illustrer « Le mystérieux dans une œuvre de votre choix », pouvait conduire en effet à d'intéressantes remarques à condition de ne pas tomber dans le piège d'une paraphrase générale du roman où les différents personnages n'étaient plus reliés les uns aux autres que sous l'angle d'une thématique artificielle.

Trop fréquente, d'autre part, est l'impression que le sujet a été torturé, tordu dans tous les sens afin de s'adapter à une œuvre quelque peu « passe-partout » ou qu'au contraire, on étire l'œuvre de façon abusive pour finir par lui faire dire n'importe quoi.

Choisir le personnage de Jean Valjean dans *Les Misérables* pour parler d'une « réécriture mythique » montrait à la fois une mauvaise compréhension du sujet dans la confusion établie avec la « dimension christique » du personnage, et une approche particulièrement étroite du roman, ne permettant aucun développement conséquent sur les rapports entre écriture et mythe.

A l'inverse, choisir *Phèdre* pour parler du « secret dans une œuvre de votre choix » pouvait sembler un pari risqué, mais la candidate qui a effectué ce choix a su par un exposé clair et rigoureux, principalement construit sur le rythme et les enchaînements de la pièce, redonner une lecture passionnée, moderne, de celle-ci, toute de tension entre l'indicible aveu et d'autre part, la nécessité de briser tout ce qui empêche l'émanation des profondeurs.

De même, choisir *La Duchesse de Langeais* comme exemple d'engagement (« l'engagement dans une œuvre de votre choix ») pouvait paraître relever du paradoxe. La candidate, qui a obtenu une excellente note, a pourtant subtilement montré les entrelacs à la fois psychologiques, narratifs et politiques qui constituent la trame du texte balzacien au travers des passages entre engagement amoureux, engagement religieux, et engagement dans la société. Une comparaison fort éclairante avec le film de Jacques Rivette, *Ne touchez pas à la hache*, a permis de préciser toute la portée métaphorique de « l'acier contre l'acier, » et toute son inéluctable violence.

Les sujets de type 2, du fait de leur caractère plus technique, sont les plus à même de se prêter à un exposé rigoureux et bien préparé durant l'année, nombre de ces sujets se rapprochant de ce qu'il est convenu d'appeler des « questions de cours ». Le jury a toutefois eu trop souvent le sentiment que les candidats se cantonnaient à une telle approche, fondée parfois sur un usage abusif des quelques ouvrages disponibles pour la préparation de l'épreuve, et se privant ainsi d'un développement plus personnel. L'écueil à éviter dans ce genre de cas est la tentation encyclopédique, à moins de posséder parfaitement son sujet. Un exposé sur « La basse continue », articulé historiquement autour de la mort de Bach, et développant plusieurs exemples (dont certains chantés *a capella* par la candidate) a su ainsi démontrer de façon à la fois érudite et précise les rapports entre basse continue et vocalise, improvisation et écriture, au sein de l'humanisme musical.

Même si certains travaux parfaitement maîtrisés mais qui procédaient d'une énumération ont reçu de très bonnes notes, comme celui occasionné par un sujet sur « la rime » par exemple, il paraît néanmoins souhaitable de trouver une problématique plus transversale qui permette une réflexion véritablement synthétique.

Un exposé sur « la lumière au théâtre » a, dans cette logique, su d'emblée dépasser le cadre purement technique des éclairages pour développer une réflexion plus originale sur la mise en scène et le caractère sémiotique de la lumière. Il est dès lors évident que de telles démarches ne peuvent que faire appel à des exemples précis qui servent de support plutôt que d'illustration à l'analyse.

Les sujets de type 3 sont sans doute ceux qui offrent dans leur traitement le plus de latitude aux candidats, tant dans les connaissances qu'ils peuvent convoquer que dans l'orientation qu'ils donneront à leur exposé. Le jury ne saurait toutefois se lasser de rappeler qu'il s'agit d'une épreuve de culture générale et qu'il est en droit d'attendre une réflexion sur les différents sujets largement informée et nourrie. Ramener « le plaisir du spectateur » à une succession d'expériences personnelles comme l'achat du billet ou l'observation des autres spectateurs avant le lever de rideau, peut sans doute prêter à sourire, mais on ne saurait évidemment ramener la compréhension du sujet à ces considérations. De même, un candidat qui avait choisi de traiter du « star system » a limité l'essentiel de son propos à des remarques bien générales et des films récents ou qui relevaient tous du même genre commercial hollywoodien. Il était évidemment regrettable que ne fût pas analysée plus en détail l'évolution de la notion même, ni qu'eût été omise, à défaut de remarques journalistiques sur Brad Pitt ou Hugh Grant, une étude plus précise des rapports entre acteurs, studios ou public, comme dans les cas de Marilyn Monroe, Ava Gardner, Marlon Brando ou Clark Gable, pour ne citer qu'eux. De la même manière, on regrettera que n'aient pas été soulignées certaines caractéristiques ou structures du cinéma italien des années 60, ou encore du cinéma indien contemporain, dont les productions sont désormais bien connues en Europe.

Toutes les questions relevant de ce type de sujets n'appellent donc pas nécessairement des réponses précises, mais plutôt l'énoncé d'une vraie problématique centrée sur le libellé même. Ainsi la question « Y a-t-il des livres à interdire ? » qui dans sa formulation ouvrait un certain nombre de pistes, n'a suscité pour l'essentiel qu'un inventaire d'ouvrages interdits et lieux communs sur la censure sans s'attarder vraiment sur ses causes et ses mécanismes, le *Dom Juan* de Molière voyant son compte réglé non par le Commandeur mais par le qualificatif de « pas très moral » !

Quant aux citations, le fait que le plus souvent l'auteur en soit mentionné laisse espérer quelques développements mettant en relation l'œuvre du dit auteur et la problématique soulevée par la phrase. Un exposé sur la citation d'Anatole France : « La vie est trop courte, et Proust est trop long », au-delà d'un trait d'esprit complètement occulté dans sa dimension ironique, voire mesquine, n'a pas su remettre en perspective deux auteurs et deux conceptions du roman diamétralement opposées, en se concentrant presque uniquement sur une réflexion sur longueur et temps...perdu.

A l'inverse, la citation de Gérard de Nerval : « Le monde est désert. Peuplé de fantômes aux voix plaintives, il murmure des chants d'amour sur les débris de mon néant » a donné lieu à une réflexion à la fois précise et subtile sur « la perte », telle qu'elle se développe au travers de la poésie ou des romans de Nerval, mais aussi dans ses prolongements mythiques ou modernes, comme dans la poésie de Jacques Roubaud.

Une fois encore, il serait utile que les candidats aient à l'esprit qu'une analyse, quelle qu'elle soit, est d'autant plus convaincante qu'elle repose sur des éléments précis et que s'appuyer sur quelques citations, analyses détaillées de scènes ou de séquences pour parler d'une œuvre est toujours plus efficace que de vagues et souvent incorrectes allusions. Un rare exposé a su ainsi parler avec justesse de *Partie de campagne* (Renoir) ; un autre, sur « l'écriture de l'oralité » a vu le candidat réciter quelques vers particulièrement appropriés de la « Quatrième ode » pour rebondir sur une question concernant l'art poétique de Claudel qui avait été abordé lors de l'exposé liminaire.

De la même manière, plus de précision serait souhaitable dans l'utilisation du vocabulaire critique, et ce, dans tous les domaines. Si une connaissance pratique a pu éclairer la réflexion d'un candidat sur l'« impression de réalité », il n'est pas nécessaire de connaître le vocabulaire technique du cinéma pour en parler, ce qui n'empêche pas d'en parler précisément, en ayant conscience de la spécificité de ce langage : le récit cinématographique n'est pas le récit littéraire, la « mise en scène » cinématographique n'est pas la mise en scène théâtrale, etc. Dans cette perspective, sans être requises, quelques lectures peuvent aussi être bienvenues si elles aident à mieux comprendre un roman, une pièce de théâtre, un film, ou des notions comme le montage, par exemple.

Ce qui réunit tous ces sujets peut se résoudre en définitive à un questionnement sur toute œuvre et toute création, à l'issue duquel on peut espérer trouver chez les candidats les convergences entre étude particulière et capacité de modélisation, entre savoir et expérience personnelle, entre analyse et plaisir esthétique. Les plus séduisants de ces exposés ont montré une culture enrichissante plutôt que des connaissances certes maîtrisées, mais plus distancées, et ce pour le plus grand plaisir des membres du jury.

Trop souvent en effet ceux-ci ont regretté que l'épreuve tourne quelque peu à un second oral de spécialité, l'immense majorité des candidats choisissant de tirer un sujet dans leur domaine d'origine. Et la proportion entre ces différents domaines est encore cette année restée majoritairement en faveur de la littérature. Nombre des questions qui clôturaient l'entretien, au-delà du fait de permettre aux candidats d'approfondir ou de corriger leurs analyses, visaient à leur permettre également d'établir d'eux-mêmes des passerelles entre les différents arts. Les jurys étant composés de spécialistes de chaque domaine, il paraissait naturel de transposer une idée ou une problématique dans un domaine autre. Une candidate qui avait choisi de traiter le sujet « les mots dans la peinture » a ainsi, lors de l'échange avec le jury qui s'en est ensuivi, su déborder d'une approche trop exclusivement littéraire et établir des liens très pertinents tout autant que personnels sur la technique du collage. De la même manière, le jury apprécierait chez les candidats une capacité à ouvrir des questions de cinéma sur d'autres enjeux esthétiques, sociologiques ou philosophiques (la question du simulacre ou du jugement de goût, par exemple). Les exemples ou les procédés du cinéma peuvent être pertinents pour nourrir un développement dans un autre champ, comme l'a montré, par exemple, l'utilisation de la fameuse scène du tunnel et du baiser dans le train de *La Mort aux trousses* pour un sujet de littérature sur « l'ellipse »

Le jury a été heureusement surpris par les connaissances, ou surtout la disponibilité et l'écoute de certains candidats, malheureusement touché par l'incapacité d'autres à sortir de leur sujet pour s'ouvrir à d'autres domaines, musique, cinéma, théâtre ou arts plastiques. Les lacunes de beaucoup sur les « fondamentaux » autres que de leur domaine d'origine peuvent être certes critiquées, mais le manque de curiosité intellectuelle est quant à lui rédhibitoire. Quand les candidats ont d'eux-mêmes choisi de tirer un sujet autre que de leur spécialité ou qu'ils ont, le plus souvent avec bonheur, élargi leur propos à d'autres domaines, le jury en a toujours tenu compte avec bienveillance et d'une manière positive.

Les meilleurs candidats ont presque toujours été, dans cette épreuve, ceux qui savaient répondre ou engager la discussion, immédiatement, et de manière argumentée, sur ces questions qui ne sont pas les leurs, et s'ouvrir ainsi à d'autres problématiques. L'échange avec le jury devenait alors une manière de réfléchir librement et à voix haute.